



Comité interministériel à l'intégration élargi (Représentants ministériels et représentants de la société civile)

Compte-rendu de la réunion du 22 février 2023, 14h00 – 15h30

En présentiel

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction
2. Présentation du projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel
3. Mise à jour sur le Plan d'action national contre le racisme et la discrimination raciale (PAN Antiracisme) et les actions en cours
4. Tour de table pour échanger sur les priorités et actualités en lien avec l'intégration et le vivre-ensemble interculturel
5. Divers

Présents : **Représentants ministériels et représentants de la société civile** : M. Sérgio Ferreira (ASTI), M. Marc Josse (Croix-Rouge luxembourgeoise), Nonna Sehovic (Caritas), Mme Louise Crosby (ONA), Max Steffen (ONA), M. Jean-Claude Milmeister (MESR), Mme Joëlle Gilles (MJ), Mme Elisabeth Reisen (MENEJ), Mme Nadine Erpelding (MC), Mme Mariza Guerreiro Victoria (MINT), M. Christopher Witry (MEGA), M. Ben Max (MDIG), M. Claude Tremont (MTEESS), M. Laurent Solazzi (MECO), M. Alain Bliss (MAEE), Mme Cathrin Nordmo (MLOG)

MIFA : Mme Anne Daems, Mme Gesa Schulte, M. Pierre Weiss, Mme Mariana Muzzi, M. Jean-Marc Assa, Mme Vesna Jovic, Mme Anna Kirsch

Excusés : M. Sylvain Besch (CEFIS), Mme Anita Helpiquet (CLAE), M. Faruk Ličina (Caritas), M. Marc Konsbruck (MIFA), Mme Stéphanie Voll (MSAN), M. Laurent Peusch (ADEM)

1. Mot de bienvenue et introduction

Anna Kirsch a souhaité la bienvenue à tous les participant·es et les a remercié·es de leur présence. Le comité interministériel élargi a porté sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

2. Présentation du projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel

Jean-Marc Assa du Département de l'intégration a présenté le [projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel](#) et modifiant la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise.

Le texte, déposé à la Chambre des Députés le 20 février 2023, vise à remplacer l'actuelle approche d'« intégration » par **une approche plus large et ouverte du « vivre-ensemble interculturel »**. Ainsi, après une large consultation publique, le projet de loi opère une refonte globale des instruments du vivre-ensemble interculturel et procède à l'abrogation de la loi modifiée du 16 décembre 2008 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.



Concrètement, le texte vise à mettre en œuvre le vivre-ensemble interculturel à travers les instruments suivants : 1) **le plan d'action national** du vivre-ensemble interculturel; 2) **le pacte citoyen** du vivre-ensemble interculturel; 3) **le programme** du vivre-ensemble interculturel; et 4) **le pacte communal** du vivre-ensemble interculturel. Au niveau national, le texte vise à créer un **conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel**, qui vient remplacer l'actuel comité interministériel à l'intégration et le Conseil national pour étrangers. Au niveau communal, les **commissions communales du vivre-ensemble interculturel** viennent remplacer les commissions consultatives communales d'intégration actuelles. La lutte contre le racisme et toute forme de discrimination est un élément clé et transversal.

Sérgio Ferreira (ASTI) a demandé des clarifications sur la **participation de la société civile** dans le processus de l'adoption de la nouvelle loi. Remarque adressée par Anne Daems, qui a souligné que Madame le ministre a présenté l'avant-projet de loi aux partenaires avant que celui-ci ne soit déposée au conseil de gouvernement, afin de s'assurer que leur avis soit pris en compte. M. Ferreira a ensuite souligné que le projet de loi avait effectivement été [publié](#) et qu'il **incombait désormais à la société civile de l'aviser dans les meilleurs délais**, afin de favoriser l'avancement rapide des procédures.

Marc Josse (CRL) a noté qu'il y a une très **forte demande de la part des bénéficiaires de protection temporaire (BPT) de participer aux programmes d'intégration**, auxquels ils-elles n'ont actuellement pas accès. La CRL salue l'intention dans le cadre du projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel **d'ouvrir les programme et pacte du vivre-ensemble interculturel à tous les résident-es et frontaliers-ières**, indépendamment de leur nationalité ou de leur titre de séjour.

Anna Kirsch a clôturé ce premier point en remerciant les intervenant-es et en informant le comité que toute question supplémentaire et demande de clarification pourra être transmise par la suite.

3. Mise à jour sur le Plan d'action national contre le racisme et la discrimination raciale (PAN Antiracisme) et les actions en cours

Ensuite, Mariana Muzzi du Département de l'Intégration a présenté les **actions en cours** en terme de lutte contre le racisme et les discriminations raciales au Luxembourg, notamment l'annonce du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région qu'un **Plan d'action national contre le racisme et la discrimination raciale (PAN Antiracisme)** sera élaboré pour la fin de l'année 2023. Ce dernier sera développé avec la société civile, y compris les associations représentant les groupes racisés.

Selon l'étude « [Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg](#) » publiée en 2022, les personnes d'ascendance africaine sont victimes de racisme et de discrimination dans des proportions significativement plus élevées que d'autres groupes de la population, notamment lors de la recherche d'emploi et de logement, sur le lieu de travail et dans l'enseignement. Ainsi, **trois domaines d'action** en matière de lutte contre le racisme et les discriminations raciales ont été identifiés: **l'éducation, le logement et l'emploi**.

Le **ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ)** est en charge des consultations avec les acteurs de l'éducation pour définir les actions concrètes à inclure dans le PAN Anti-



racisme. A cette fin, un **premier échange sur le thème du racisme et des discriminations raciales dans l'éducation** a eu lieu le 2 mars 2023 avec des membres des commissions nationales de l'enseignement fondamental et secondaire, ainsi que les membres des directions et les collaborateurs-rices du MENEJ. D'autres échanges sont envisagés, notamment avec le Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, représentation nationale des parents, élèves et enseignants.

Le **ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (MTEESS)** mènera des consultations avec le patronat, les syndicats et d'autres acteurs dans le monde du travail pour définir les actions concrètes à inclure dans le PAN Antiracisme. Des échanges avec le ministère et les acteurs en charge du logement sont également prévus.

En ce qui concerne le cadre juridique, Mariana Muzzi a informé le comité de **l'avancement de la procédure d'adoption du projet de loi 8032** complétant le Code pénal par l'introduction d'une **circonstance aggravante** générale pour les crimes, délits et contraventions commis en raison d'un mobile fondé sur un ou plusieurs des éléments visés à l'article 454 du Code pénal, y compris l'origine, la couleur de peau, ou l'appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race déterminée.

Les **actions désormais mises en place** au Luxembourg **contre le racisme et la discrimination raciale** peuvent être regroupées en trois catégories : la recherche, la formation et la sensibilisation. Une **liste non exhaustive** de ces actions est disponible sur le site web du Département de l'intégration. Le Département reste ouvert à toute suggestion visant à compléter cette liste.

Sérgio Ferreira (ASTI) a félicité la décision du ministère de la Famille et de l'Intégration d'élaborer un PAN Antiracisme d'ici fin 2023, et a demandé **si la société civile est/sera invitée à participer** à l'élaboration de ce plan. Il a regretté **que le plan se limite aux discriminations raciales**.

Mme Muzzi a souligné qu'un **délégué interministériel** chargé de la coordination des politiques de **lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBTIQ+** a été nommé auprès du ministère d'Etat, et que le MIFA-Di est uniquement en charge du volet antiracisme. Elle a également précisé que **plusieurs échanges avec deux associations** actives dans la lutte contre le racisme et les discriminations raciales ont déjà eu lieu (**FINKAPÉ** et **LëtZ Rise Up**) en vue du PAN Antiracisme. D'autres associations seront contactées progressivement afin de garantir la participation de tous les acteurs concernés. Le Département est ouvert à toute suggestion visant à organiser ce dialogue avec les associations.

Pierre Weiss (MIFA-Di) a précisé que le **CEFIS** est également en train de produire un rapport qualitatif **sur les expériences des victimes de discriminations raciales** complémentaire à l'étude « **[Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg](#)** ».

4. Tour de table pour échanger sur les priorités et actualités en lien avec l'intégration et le vivre-ensemble interculturel

Anna Kirsch a donné la parole aux participant-es pour présenter et échanger leurs actualités en lien avec l'intégration et le vivre-ensemble interculturel.



Nonna Sehovic (Caritas) a noté que dans le cadre de la **campagne « Je peux voter »**, l'une des questions que les collègues de Caritas se voient poser par leur public cible est « pourquoi je m'inscrirais sur les listes électorales si je ne sais même pas pour qui voter ? ». Pour elle, cela met en évidence un **manque d'informations fournies au grand public** et accessibles aux plus vulnérables, **sur les valeurs et positions clés des partis politiques** au Luxembourg. Bien que consciente qu'il ne s'agisse pas de la responsabilité du MIFA, elle estime que c'est un point à améliorer lors de prochaines campagnes.

Ben Max (MDIG) a attiré l'attention sur le fait que le *Zentrum fir politesch Bildung* a développé un [Factsheet](#) offrant un aperçu des différents partis politiques au Luxembourg, alors que Sérgio Ferreira renvoie le comité à l'[« auto-présentation des partis politiques au Luxembourg »](#) sur le site du CEFIS.

Les représentants ministériels ont pris en compte de ces remarques et suggestions et ont retenu le **besoin d'impliquer davantage les partis politiques dans les prochaines campagnes électorales**.

Mariza Guerreiro Victoria (MINT) a rappelé que le MINT a réalisé le 11 janvier 2023 une [conférence de presse](#) dans le cadre de leur campagne de sensibilisation aux élections communales.

Pierre Weiss a informé que le MIFA-Di, en collaboration avec le CTIE et le CEFIS, continue son **monitoring des inscriptions sur les listes électorales** au niveau communal. Un prochain envoi de données (ventilées par nationalité, sexe et par classe d'âge) sera fait aux 102 communes début mars. Ces informations, issues du RNPP, peuvent être utilisées pour mettre en place une **stratégie de sensibilisation ciblant les groupes de résidents qui ne sont pas encore inscrits** sur les listes électorales.

Marc Josse (CRL) a appelé le comité à **ne pas oublier les bénéficiaires de protection temporaire**, et à mettre en place des actions pour que leur séjour au Luxembourg leur soit bénéfique.

Anna Kirsch (MIFA-Di) a informé qu'en 2023 les **subsides aux associations** seront organisés différemment, avec la mise en place de 4 délais au cours de l'année pour la soumission de demandes de subsides. Les détails se trouvent sur le [site Internet](#) du MIFA-Di. Ensuite, la **Journée d'Orientation (JO) du Contrat d'Accueil et Intégration (CAI)** aura lieu le 11 mars 2023, et le prochain **Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local (GRESIL)** aura lieu le 26 avril 2023 au sujet du « Bon Voisinage ». Le GRESIL 10 inclura des présentations et stands d'information de différentes associations et communes sur leurs bonnes pratiques en matière de bon voisinage au niveau local.

5. Divers

Aucun autre point n'a été abordé au cours de cette réunion du comité élargi. La réunion du comité élargi a été clôturée à 15h30.

Suite à la première partie, les représentants étatiques se sont encore concertés sur des points de coordination entre ministères en termes de mise en œuvre d'activités dans le cadre du Plan d'action national d'intégration (PAN intégration).